

Fal du Cantal

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

 vacances POUR TOUS



Le Rouget

9-14
ans


Le Rouget - Cantal


KARTING CAMP

Les Plus

- ✓ Hébergement au cœur du village
- ✓ Circuit de compétition
- ✓ Petits groupes

Centre de vacances

 2 Rue des Pervenches
15290 Le Rouget

 04 71 46 18 99



Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 – 75989 Paris Cedex 20

Agréé JEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 – Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



Le centre d'accueil

Transport

Effectif



- A proximité d'Aurillac (25 km)
- Situé à 6 km du circuit de Pers
- Hébergement en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets et séparés
- Salle de restaurant et salles d'activités
- Cour arborée avec pelouse et terrain de sport

Le centre d'accueil



Transport

Effectif

Au départ et à l'arrivée de :

- Paris : Train Clermont + bus Le Rouget
- Lyon : Train Clermont + bus Le Rouget
- Clermont Ferrand : Bus Le Rouget
- Tours : Train Brive La Gaillarde + bus Le Rouget
- Nantes : Train Brive La Gaillarde + bus Le Rouget
- Limoges : Train Brive La Gaillarde + bus Le Rouget
- Toulouse : Train Brive La Gaillarde + bus Le Rouget
- Brive : Bus Le Rouget



Rendez-vous sur place :

Les enfants en rendez-vous sur place sont attendus le 1er jour vers 15h30 et seront repris le dernier jour vers 10h00. (Les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

Le centre d'accueil

Transport



Effectif

Entre 12 et 36 enfants



Activités

Organisation séjour

1er et dernier repas

7 jours

- ▲ 4 séances de kart (découverte, freinage, trajectoires, slaloms, dépassements, courses, endurance...)
- ▲ Accrobranche,
- ▲ Journée baignade.

14 jours

- ▲ 6 séances de kart (découverte, freinage, trajectoires, slaloms, dépassements, courses, endurance...)
- ▲ Accrobranche,
- ▲ Journée baignade.

Autres activités :

Baignades au lac et à la piscine, jeux collectifs, veillée, participation aux évènements du village.

Activités



Organisation séjour

1er et dernier repas

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant suivant son âge et ses besoins. Chaque enfant aura un animateur de référence, en charge de sa vie quotidienne (argent de poche, vêtements, courrier, toilette, etc...). Après leur arrivée et leur installation, le programme d'activités sera présenté aux enfants et par petits groupes ils découvriront leur lieu de vacances. Les activités principales se feront en fonction des tranches d'âges. Toutes les activités sont réalisables sur place ou à proximité.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant : Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog dont les codes d'accès vous seront transmis sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

Activités

Organisation séjour



1er et dernier repas

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Préparer le séjour

Le courrier : Le courrier est envoyé et distribué tous les jours. Vous aimez recevoir du courrier de votre enfant, alors n'oubliez pas que pour lui aussi, une lettre reçue est un grand bonheur.

Argent de poche : 20 € semblent largement suffisant pour un séjour où tout est compris.

Objet de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Santé : En cas de maladie, le centre règle les frais médicaux immédiats et les parents remboursent la Ligue de l'enseignement à la fin du séjour, contre facture. La feuille de maladie sera envoyée dès réception du paiement.

En cas de traitement médical en cours, joindre :

- une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.

En cas d'hospitalisation, (ou d'un simple passage aux urgences), joindre au dossier :

- une photocopie de votre carte Vitale et de l'attestation de Sécurité Sociale
- de votre carte Mutuelle sur laquelle est porté le nom de l'enfant concerné afin de bénéficier du tiers payant dans la mesure du possible.

En cas d'accident une déclaration est faite par nos soins, auprès de notre assurance, qui prend également en charge les frais médicaux non remboursés (sécurité sociale et mutuelle)

Les titulaires de la C.S.S. doivent obligatoirement joindre au dossier de l'enfant une photocopie de l'attestation C.S.S. sur laquelle est porté le nom de l'enfant concerné

L'utilisation du téléphone mobile est autorisée avec l'accord du directeur du séjour.

Cigarettes interdites.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, AirPods, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.



Assurance

Informations complémentaires

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Assurance



Informations complémentaires

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche d'inscription, renseignements et autorisations
- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- l'attestation d'aisance aquatique
- la photocopie de votre attestation de votre CPAM
- la fiche d'argent de poche

Venir en voiture :

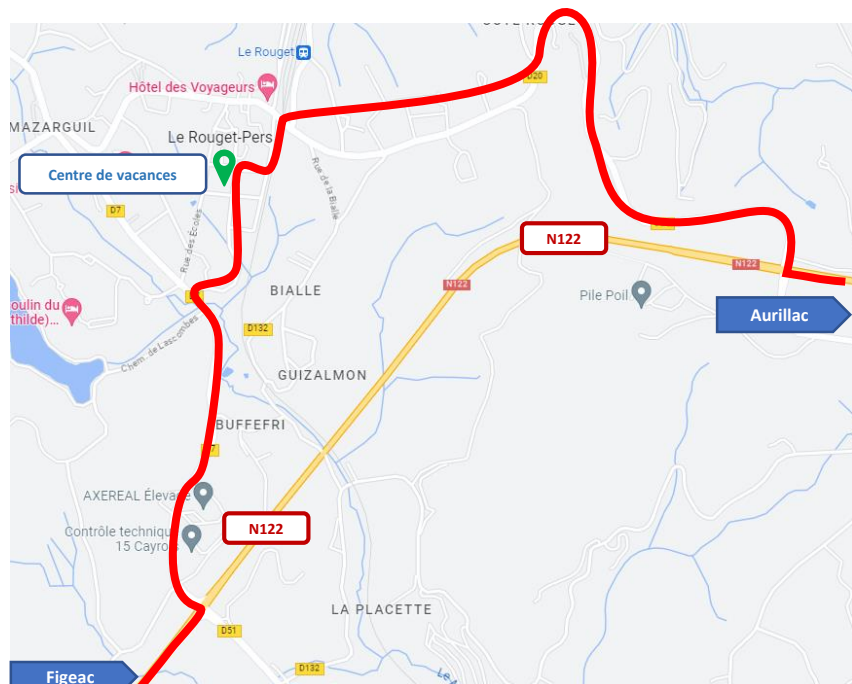
A 25 km au sud d'Aurillac en direction de Figeac.

A 40 km au nord de Figeac en direction d'Aurillac.

En train :

Gare du Rouget à 650 m.

Plan d'accès





Autorisation pour le droit à l'image

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné(e) :

Représentant(e) légal(e) de l'enfant :

Demeurant :

Inscrit(e) sur le séjour :

Du au

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le